

FOR EN 10 - V3

Réf. : RC-SAL
Durée : 2h ou 4h

Contact :

Hélène DORANGE
☎ 02 37 25 16 28
chartres@sifel-formations.frSIFEL
21 rue Camille Marcille
28008 CHARTRES
☎ 02 37 30 26 33
www.sifel-formations.fr

POURQUOI ?

- * La formation et l'information des salariés font partie des obligations de l'employeur en matière de prévention des risques chimiques ;
- * Elles répondent à 2 principaux objectifs :
 - Donner aux salariés manipulant des produits dangereux une représentation des risques chimiques associés à leur poste de travail,
 - Leur donner les moyens de maîtriser leur environnement en les formant, entres autres, à l'identification des agents chimiques dangereux, la mise en œuvre des équipements de protection collective et individuelle.
- * Ces actions concernent tous les salariés intervenant dans l'entreprise : le personnel déjà en poste, les nouveaux embauchés, les personnes nouvellement affectées à un poste ;
- * Le contenu de ces actions doit être adapté au public : il doit tenir compte de la formation, de la qualification et de l'expérience.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- * Améliorer la connaissance des salariés sur le risque chimique ;
- * Savoir identifier un agent chimique dangereux ;
- * Connaître les effets des produits chimiques sur la santé ;
- * Déterminer les moyens de protection et de prévention adaptés ;
- * Promouvoir la culture de la prévention dans l'entreprise ;
- * La formation peut être mentionnée dans le Plan d'Action du Document Unique et être inscrite au Plan de Formation de l'entreprise.

PUBLIC - PRÉ-REQUIS ET DELAIS D'ACCES

- * Public :
 - Toutes les salariés utilisant, manipulant ou confrontés à des agents chimiques dangereux dans les entreprises de plus de 20 salariés ;
- * Prérequis :
 - Avoir en sa possession la liste exhaustive des produits chimiques présents dans l'entreprise ainsi que disposer des Fiches de Données de Sécurité.
- * Selon les disponibilités au moment de l'inscription

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- * Minimum : 4
- * Maximum : 15

DUREE DE LA FORMATION

- * 2 possibilités au choix :
 - 2 heures
 - 4 heures

TARIFS

- * 72 € HT par personne pour la formation de 4 heures
- * 36 € HT par personne pour la formation de 2 heures
- * 10 € HT d'adhésion par entreprise pour l'année

ORGANISATION DU STAGE

- * Pour des effectifs inférieurs à 4 personnes, même s'il ne s'agit que d'une seule personne, une formation inter-entreprises pourra être assurée dans nos locaux équipés du matériel nécessaire : centres SISTEL de Chartres, Dreux, Luisant, Châteaudun.
- * La formation peut se faire au sein de votre entreprise si un minimum de 4 stagiaires à former est atteint et dès lors que celle-ci possède :
 - o Un local pouvant recevoir la totalité des participants ainsi que le formateur et son matériel ;
 - o Des tables et chaises pour le confort des participants ;
 - o Un mur uni ou un écran de projection afin de diffuser l'outil pédagogique informatisé et des prises électriques en conformité ;
 - o Un paperboard ;
 - o Des stylos.
- * Afin de répondre au mieux aux attentes des stagiaires, un investissement de l'entreprise dans le recueil d'informations est demandé :
 - o L'établissement du listing exhaustif des produits chimiques utilisés dans l'entreprise ainsi que leur classification (étiquetage) ;
 - o Le recueil des Fiches de Données de Sécurité des principaux produits utilisés, à jour (postérieures à 2013) ;
 - o Le recueil physique ou photographique (avec une qualité permettant une lecture facile) des étiquettes des produits chimiques utilisés.
- * Dans le cadre d'une session intra-entreprise, notre formateur se rend dans l'entreprise employant les stagiaires, avant le stage, pour une visite des locaux (environ une demi-journée). L'ensemble des produits chimiques présents dans la société, leur mise en œuvre ainsi que les Équipements de Protection Collective et Individuelle peuvent ainsi être mieux appréhendés et autorise le formateur à mieux adapter la formation des stagiaires à la prévention du risque chimiques dans votre entreprise.
- * Dans le cas de sessions inter-entreprises, la pré-visite est facultative et dépendra du nombre d'entreprises représentées par les stagiaires. Il vous sera toutefois demandé de transmettre au préalable les informations listées ci-dessus (listing, FDS, étiquettes) au formateur.
- * Une salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite, il sera nécessaire de prévenir l'organisme avant la signature des conventions pour l'organisation, de même pour les personnes en situation de handicap.

MODULES POUR LA FORMATION 2H

1. Rappels de définitions :

- * Substance/Mélange
- * Agent chimique dangereux
- * Substance Cancérogène, Mutagène, toxique pour la Reproduction
- * Équipement de Protection Collective/Individuelle

2. Effets sur la santé :

- * Voies de pénétration dans l'organisme
- * Actions sur l'organisme : effets locaux / systémiques, allergies professionnelles

3. Identification des produits chimiques dangereux :

- * Règlement CLP
- * Etiquetage

- * Fiches de Données de Sécurité
- * Substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction
- 4. Principaux produits chimiques et leurs effets (modulable en fonction de/des entreprise(s))**
- * Solvants
- * Acides / Bases
- 5. La prévention du risque chimique :**
- * La protection collective/individuelle
- * Le reconditionnement et le stockage
- * Les règles d'hygiène

MODULES POUR LA FORMATION 4H

1. Rappels de définitions :

- * Substance/Mélange
- * Agent chimique dangereux
- * Substance cancérogène, mutagène, toxique pour la reproduction
- * Équipement de Protection Collective/Individuelle

2. Effets sur la santé :

- * Voies de pénétration dans l'organisme
- * Mécanismes : Accident du Travail, Maladie Professionnelle
- * Actions sur l'organisme : effets locaux / systémiques, allergies professionnelles

3. Identification des produits chimiques dangereux :

- * Règlement CLP
- * Etiquetage
- * Fiches de Données de Sécurité
- * Substances Cancérogènes, Mutagènes, toxiques pour la Reproduction

4. Principaux produits chimiques et leurs effets (modulable en fonction de/des entreprise(s))

- * Solvants
- * Acides / Bases
- * Fumées de Soudage
- * Poussières de Bois
- * Silice Cristalline
- * Allergènes
- 5. La prévention du risque chimique :**
- * La protection collective/individuelle
- * Le reconditionnement et le stockage
- * Gestion des déchets
- * La trousse de secours
- * Les règles d'hygiène

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- * Participation active
- * Picto'Game
- * Étude de cas Étiquette
- * Étude de cas FDS
- * Démonstration EPI

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- * Outils pédagogiques informatisés (PowerPoint)
- * Vidéoprojecteur
- * Paperboard
- * Echantillons d'EPI (lunettes, masques respiratoires, gants chimiques)
- * Poudre luminescente et lampe UV

ÉVALUATION

- * Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation et attestation de formation

INTERVENANT

La formation est animée par un professionnel des risques chimiques :

- * Mme Michaële BOUILLIE, Technicienne Chimiste, quotidiennement en relation avec les entreprises.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez notre chargé de formation au 02 37 25 16 28